



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel  
Grand Est**

<b>Avis DEP n° 2022 - 38</b>		
<b>Avis direct</b> (expert délégué) <b>Date : 22/07/2022</b>	<b>Objet :</b> Opérations de sauvetages printaniers de batraciens par la ville de Rixheim (68)	<b>Avis :</b> favorable avec recommandations

### **Contexte**

La ville de Rixheim organise cette opération en partenariat avec les Brigades vertes et la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) depuis plus de dix ans. L'objectif de cette opération est de permettre aux batraciens de rejoindre les étangs où ils se reproduisent sans risquer d'écrasement lié au trafic routier. Il s'agit essentiellement de Crapauds communs, quelques Tritons et Grenouilles sont également observés lors des ramassages.

Le dispositif utilisé est celui rencontré classiquement pour ce type d'opérations de petite envergure : arrêts des animaux par des filets et utilisation de seaux enterrés installés le long de la rue de l'étang. Les opérations de ramassages sont assurées par une trentaine de bénévoles et un relais des Brigades vertes en cas de manque de bénévoles. Elles sont réalisées dans le respect du protocole d'hygiène pour limiter la dissémination notamment des Chytrides et des règles de sécurité routières.

La commune prévoit l'organisation d'une réunion d'information à destination des nouveaux bénévoles afin de leur communiquer les éléments nécessaires au bon déroulement des opérations de sauvetages (respect des règles de sécurité et de prévention de la dissémination de maladies chez les amphibiens). Un bilan chiffré des opérations est réalisé en fin d'opération. Il devra être transmis annuellement à la DREAL.

### **Questions au CSRPN**

L'avis du CSRPN est sollicité sur les questions suivantes :

- l'opération projetée remet-elle en cause le bon accomplissement du cycle biologique des espèces protégées concernées ?
- l'opération projetée nuit-elle au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces dans leurs aires de répartition naturelle ?

### **Supports de réflexion**

- Dossier de demande de dérogation
- Formulaire CERFA
- Protocole d'hygiène : prévention de la transmission des Chytrides
- Courrier de demande de dérogation

- Plans de localisation des opérations (2)
- Fiche de comptage des batraciens

### **Analyse du CSRPN**

Rapporteur : Laurent Godé, expert délégué, président de la commission dérogation espèces

Les objectifs de cette demande vont bien sûr dans le bon sens de la protection et de la sensibilisation de l'herpétofaune.

Si les protocoles et méthodologies sont très peu décrits malheureusement (nombre de seaux, distance...), on ne doute pas de l'intérêt de cette opération.

Les protocoles sanitaires et techniques seront bien respectés.

Il serait bien que ces résultats depuis 10 ans soient synthétisés avec des graphiques montrant l'évolution des populations. De même il serait utile d'en informer l'association BUFO Alsace si ce n'est déjà fait afin que ces données soient utiles à tous et à l'amélioration des connaissances de l'herpétofaune du Grand Est.

Domage aussi qu'il n'y ait pas les bilans des inventaires des précédentes années ayant également fait l'objet d'une demande de dérogation.

### **Avis du CSRPN**

Favorable

### **Recommandations**

- Synthétiser les résultats et les faire connaître
- informer l'association BUFO Alsace

Laurent Godé  
Expert délégué, président de la commission dérogation  
espèces protégées du CSRPN Grand Est

